

# VILLE DE CARCASSONNE

N° D'ORDRE.365

## DECISION DU MAIRE

En application de la délibération n°4 du Conseil Municipal du 3 juillet 2020 et de l'article L.2122.22 du Code Général des Collectivités Territoriales

### Saison Théâtre Jean-Alary 2021/2022 Opération Promotionnelle Pac Billetterie Spectacle « Le Tartuffe »

\*\*\*\*\*

Par délibération N°13 du 30 juin 2021, le conseil municipal approuvait la proposition de procéder à des actions commerciales ciblées, et ce, en pratiquant des opérations promotionnelles.

« Le Tartuffe » de Molière, spectacle présenté le mardi 18 janvier 2022, permet de proposer aux élèves du second degré une pièce de théâtre s'inscrivant dans un parcours d'éducation artistique et culturelle.

Cette comédie profonde et audacieuse qui s'adresse entre autres à un public scolaire va faire l'objet d'une tarification préférentielle, fixée à 7€, qui s'appliquera aux collégiens et lycéens.

Fait à Carcassonne, le 21 DEC. 2021  
Le Maire,  
Gérard LARRAT



Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

011-211100698-20211221-decision21365-AU

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 21/12/2021

Affichage : 21/12/2021

